

PROVINCE DE QUÉBEC42^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 14 NOVEMBRE 2019

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 14 novembre 2019*

Aujourd'hui, à midi dix, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 38 Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.